

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Bureaux, 1, Rue du Marché, 1.
Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé un exemplaire à la Rédaction.
ABONNEMENTS & ANNONCES
Imprimerie COURVOISIER, rue du Marché, 1
Chaux-de-Fonds
et rue du Collège, 309, Locle.

Arrivée de		1 ^{er} Juin 1884		GARE DE CHAUX-DE-FONDS		1 ^{er} Juin 1884		Départ pour								
GARES	M.	M.	M.	S.	S.	S.	S.	GARES	M.	M.	M.	S.	S.	S.		
Locle	4 55	7	—	9 15	1 42	3 17	5 42	8 42	Locle	6	7 20	10 04	11 54	2 34	6 02	10 30
Neuchâtel	7 10	—	—	9 48	1 52	—	5 52	10 09	Neuchâtel	5 42	—	9 25	1 52	—	5 52	8 52
Genève	—	—	—	—	1 52	—	5 52	10 09	Genève	5 42	—	9 25	1 52	—	—	—
Bienne	8 42	—	—	11 47	2 20	—	5 27	10 32	Bienne	5	—	7 10	10	—	3 28	6 50
Berne	—	—	—	11 47	2 20	—	5 27	10 32	Berne	5	—	7 10	10	—	3 28	6 50

Dimanche et fêtes: Dép. de Sonceboz 6.02 s. arr. 8.05. Dimanche et fêtes: Départ midi; arr. Sonceboz 1.38.

PRIX D'ABONNEMENT: franco pour la Suisse
1 an, fr. 10; 6 mois, fr. 5.50; 3 mois, fr. 3.
Pour l'Etranger le port en sus.

PRIX DES ANNONCES
10 ct. la ligne ou son espace; prix minimum d'une annonce, 75 centimes.

— VENDREDI 20 JUIN 1884 —

Chaux-de-Fonds.

- Société des Jeunes commerçants.** — Assemblée générale, samedi 21, à 8 1/2 h. du soir, au local.
- Municipalité.** — Réunion du Conseil général, samedi 21, à 5 1/2 h. du soir, à l'Hôtel-des-Postes.
- Club du Noyau.** — Réunion, samedi 21, à 9 h. du soir, au local.
- Club du** Réunion, samedi 21, à 8 1/2 h. du soir, à la Clef de Sol.
- Armes - Réunies.** — Sommertheater. — Direktion, C. Heuberger. — Représentation, samedi 21, à 8 1/2 h. du soir. (Voir aux annonces.)
- Société fédérale de gymnastique l'ABELLE.** — Assemblée générale, samedi 21, à 8 1/2 h. du soir, à l'Hôtel-de-Ville.
- Société l'Espoir.** — Assemblée, samedi 21, à 8 h. du soir, au local.
- Société mutuelle fribourgeoise.** — Réunion du Comité, samedi 21, à 8 1/2 h. du soir, au Café Buhler.

Chronique Suisse.

Chambres fédérales. — Séance du 19 juin. — Le Conseil national a refusé par 93 voix contre 26 la garantie fédérale à la loi constitutionnelle de Schwytz.

Le Conseil a commencé la discussion de la motion Zemp. M. Zemp a demandé que l'art. 27 soit modifié dans le sens d'une garantie des écoles privées. Il demande aussi le referendum obligatoire et l'initiative pour les lois et les décrets.

M. Pedrazzini répète en français le discours de M. Zemp. La suite de la discussion est renvoyée à demain. Quatre propositions ont été déposées sur le bureau. On pense que la discussion absorbera encore deux séances.

Nouvelles étrangères.

France. — A propos de l'intention du gouvernement français d'interdire les courses de taureaux dans le Midi, le Conseil municipal de Nîmes, dans sa séance de mardi dernier a protesté contre le projet et a décidé de prier le gouvernement de laisser aux administrations communales une liberté dont elles ont une ancienne et constante possession.

Angleterre. — Le régiment de milice de Limerick (Irlande) s'est mutiné, mercredi, pendant sa marche à Tarbet, où il devait faire ses exercices annuels.

Les mutinés se dispersèrent dans tous les sens. Une partie d'entre eux envahit la petite localité de Glin, où ils se sont livrés à toutes sortes de désordres et de violences sur les habitants.

Plusieurs des révoltes ont été mis en arrestation... L'émoi est extrême dans tout le district. On signale d'autres désordres de différentes villes de province, notamment de Lichfield, où il y a eu une rixe sanglante entre des réservistes et la population civile.

Mexique. — Au cours de travaux de déblaiement sur le chemin de fer mexicain, une charge de dynamite placée pour faire sauter un immense bloc de terrain a fait prématurément

explosion. Deux entrepreneurs qui dirigeaient l'opération et douze ouvriers ont été tués.

Deux discours.

MM. H. MOREL ET F. SOGUEL.

Voici un résumé des discours que MM. H. Morel et F. Soguel ont prononcés mardi au Grand Conseil. Nous empruntons ces lignes à la *Suisse libérale*:

« M. Henri Morel a constaté d'abord qu'il se séparait des partisans du rachat, mais qu'il ne le faisait pas sans regret. J'ai été partagé, dit-il, entre mon cœur et ma raison et c'est ma raison qui l'a emporté. J'ajoute que je suis heureux de ne pas me trouver dans le camp des rachatisés, en voyant comment la campagne est menée par eux.

« Vous prenez, continue M. Morel en s'adressant à ses collègues partisans du rachat, vous prenez de très grandes responsabilités. Vous vous présentez devant le peuple sans pouvoir lui assurer un prix ferme de rachat et un contrat ferme d'exploitation. Nous avons agi différemment en 1875, nous, les rachatisés de l'époque. Si nous avions fait alors ce que vous faites aujourd'hui, on nous eût peut-être jetés au lac.

« Non contents de laisser subsister deux inconnues aussi grandes que le prix de rachat et l'exploitation, les députés rachatisés, sous l'empire de ce qu'ils ont appelé les révélations de M. Arnold Grosjean, ont affirmé que le prix de rachat indiqué par eux dans le rapport de la majorité de la commission sera réduit. Mais tout ce que M. Grosjean a soi-disant révélé était connu depuis 1875 et il est absolument erroné que le prix de rachat puisse n'être que de deux, trois, quatre ou cinq millions. Ce n'est pas le moment d'entrer à cet égard dans les dissertations, mais je tiens à dire bien hautement que, dans ma conviction, l'opération du rachat sera pour le pays, dans les conditions où elle se présente, une source de déboires et de mécomptes.

« Je ne veux pas entrer dans la question des chiffres. On jongle maintenant avec les millions, comme s'ils ne représentaient aucune valeur. Mais je veux rappeler un fait et poser une question. Voici le fait: Il y a quelque vingt ans, dans la période de construction du Jura-Industriel, on se trouva à court d'argent; la Confédération vint en aide à la Compagnie en lui prêtant un million, en garantie duquel 17 citoyens neuchâtelois, qui avaient foi dans l'entreprise, engagèrent leur signature. Voilà la question: Voulez-vous aujourd'hui, vous qui avez foi dans le rachat, faire comme ces 17 citoyens et garantir par votre signature que le prix de rachat ne dépassera pas le chiffre que vous annoncez? Voulez-vous prendre à votre charge la différence entre le prix que vous indiquez et celui que l'Etat paiera, si le peuple vote le rachat? Si vous faites cela, nous serons près de nous entendre.

« Au premier abord, lorsque j'ai vu les résultats probables de l'exploitation indiqués par le Jura-Berne, je me suis inscrit en faux contre eux. Et cependant, j'ai pu me convaincre, dès lors, que les chiffres du Jura-Berne sont aussi exacts que peuvent l'être des chiffres approximatifs. J'en conferais hier encore avec M. Marti, directeur de la Compagnie, qui m'a assuré qu'ils ont été établis avec le plus d'exactitude possible. Mais ces chiffres ne tiennent pas compte des ré-

ductions de tarifs et de l'ouverture du chemin de fer de Morteau. Je suppose les diminutions de recettes qui en résulteront de 40 à 50,000 francs pour les voyageurs, de 4 à 5,000 francs pour les bagages et de 30,000 francs pour les marchandises. Il y aura sans doute des compensations, mais elles ne seront pas suffisantes pour couvrir ces diminutions de recettes. Comme d'un autre côté, l'intérêt du prix de rachat s'élèvera à 230 ou 240,000 francs, on se trouvera en présence d'un déficit annuel beaucoup plus élevé que ne le dit la majorité de la commission.

« Est-ce qu'ainsi la situation financière du canton ne risque pas d'être compromise? et pour quoi? Pour une exploitation qui ne nous sera pas plus profitable que celle du J.-B.-L. après les nouvelles concessions qu'il a consenties. »

M. Frédéric Soguel a répondu à M. Morel.

« On dirait vraiment, dit-il, que M. Morel a fait de mauvais rêves, tant il évoque de fantômes. A l'entendre, il semble que les députés rachatisés vont lancer le pays dans une entreprise qui pourra lui coûter un nombre illimité de millions.

« Au sujet du prix de rachat, le projet de décret souverain répond aux critiques de M. Morel. Il dit, art. 3: « Le prix auquel revient à la Compagnie du Jura-Bernois l'acquisition de la ligne et les augmentations d'inventaire, déduction faite des réalisations opérées, sera le prix de rachat. » L'Etat de Neuchâtel paiera donc la ligne ce qu'elle a coûté au Jura-Berne-Lucerne, et il remboursera à cette Compagnie les travaux de parachèvement faits par elle. L'addition de ces deux sommes formera le prix de rachat. On sait ce que le Jura-Berne a payé le Jura-Industriel, et quant aux travaux de parachèvement, ils seront facilement établis d'après les livres de la Compagnie; connaissant les traditions d'économie de cette dernière, nous pouvons être certains que ces travaux ne sont pas des travaux inutiles et que pour les faire il n'a été dépensé que le strict nécessaire. Donc, à moins que l'on ne prétende que le Jura-Berne-Lucerne puisse nous réclamer davantage que le prix auquel la ligne lui revient à lui-même, nous sommes assurés de payer la ligne à sa valeur, ni plus, ni moins.

« M. Morel a dit qu'il n'y a pas de contrat d'exploitation. C'est une erreur complète. Nous possédons des offres fermes de la Suisse-Occidentale. Cette Compagnie est obligée, si nous rachetons le Jura-Industriel, de l'exploiter aux termes de ses offres. Si les promoteurs de l'initiative populaire n'ont pas voulu inscrire dans le projet de décret souverain la ratification des conditions d'exploitation de la Suisse-Occidentale, c'est qu'ils ont jugé plus utile au pays de ne pas donner à ces conditions une consécration aussi solennelle et préférable de laisser au Grand Conseil toute latitude de les modifier dans l'avenir et même dans le présent, s'il le juge à propos.

« Comme on le voit, les craintes exprimées par M. Morel sont de purs fantômes.

« M. Morel, continue M. Soguel, a posé une question saugrenue. J'en poserai à mon tour une aux députés anti-rachatisés. Chacun sait que par ses tarifs très-élevés, par sa majoration de 60 %, le Jura-Berne a fait perdre à notre canton une somme qu'on peut évaluer au bas mot à 100,000 francs par an. Cela représente une perte d'un million environ. Voulez-vous, dirai-je aux dépu-

tés anti-rachatistes, voulez-vous constituer entre vous un consortium pour rendre au pays ce million que l'exploitation du Jura-Berne lui a fait perdre? — Mais des questions de ce genre ne prouvent absolument rien.

» Je dois faire observer en terminant, ajoute M. Soguel, que le discours de M. Morel n'a rien à faire dans la question qui nous occupe. Le Grand Conseil n'a plus à se prononcer pour ou contre le rachat. C'est fait depuis la dernière session. Nous n'avons absolument à discuter que la demande d'initiative populaire qui forme l'ordre du jour de notre séance. »

La victoire des cléricaux belges et les chemins de fer d'Etat.

Sous ce titre le *National suisse* a publié dans son n° 141, un article au sujet duquel nous recevons la lettre suivante avec prière de la publier :
Corcelles, le 18 juin 1884.

Monsieur le Rédacteur,

Vous ne vous attendiez sans doute pas à voir les chemins de fer belges et les cléricaux de la Belgique mêlés au Rachat du Jura-Industriel. Pour expliquer un pareil phénomène il faut décidément que le *National suisse* soit bien à court d'arguments, ou bien embarrassé de justifier ses mamours envers le Jura-Berne.

Du fait que la victoire des cléricaux en Belgique n'aurait été, suivant lui, obtenue que grâce au cri : « A bas les impôts ! » le *National suisse* déduit que cela veut dire : « A bas le rachat des chemins de fer ! » Conclusion : « Ne rachetons pas le Jura-Industriel, le canton de Neuchâtel n'est pas de taille, laissons à la Confédération cette question de rachat des chemins de fer. »

Dans son naïf et nouvel enthousiasme, l'auteur de cet article ne s'aperçoit pas que pareille conclusion est en complet et parfait désaccord avec le motif qui l'a heureusement inspiré.

En effet, si le rachat des chemins de fer est une cause de ruine pour la Belgique, pourquoi serait-ce un avantage pour la Confédération? — Et si le canton de Neuchâtel n'a pas les ressources nécessaires pour racheter et ne peut pas administrer convenablement 40 kilomètres de chemin de fer, comment la Confédération le serait-elle pour les 2700 kilomètres suisses actuellement en exploitation?

Un peu de logique ne déparerait pas les raisonnements d'un esprit aussi inventif.

Puis, il est inexact de dire que le rachat par l'Etat des chemins de fer belges ait été et soit une opération onéreuse.

En effet, le revenu de tous les capitaux engagés dans les chemins de fer de l'Etat belge, qui

comprennent plus de 3000 kilomètres, a été en 1880 : de 4,075 p. cent ; en 1881 : de 3,455 p. cent et en 1882 : de 3,562 p. cent, et cela malgré les facilités et réductions très importantes qui ont été accordées soit sur les tarifs de voyageurs, soit pour le transport des marchandises.

Appliqué à la somme maximum de 5,500,000 francs qui peut être nécessaire pour le rachat du Jura-Industriel, ce revenu est de 3,562 p. cent et constituerait le canton de Neuchâtel (Etat et Municipalités) en perte de fr. 24,000 environ par an, c'est-à-dire à un chiffre bien inférieur à celui prévu par la Commission rachatiste. — Le produit de cette somme serait plus que décuplé par les avantages directs et indirects qui résulteraient d'une exploitation faite dans les intérêts du canton de Neuchâtel, au lieu de l'être dans les intérêts du canton de Berne et de la Compagnie de l'Est français. Conclusions : Le *National* radote et obéit à un sentiment qui ne conduit pas à faire de belles choses.

« La peur est une mauvaise conseillère » disait naguère le *National suisse* ; c'est aussi vrai en 1884 qu'en 1875 et le moment est venu de s'en souvenir. — Où est-elle cette belle énergie d'antan? — Un jour on saura pourquoi elle s'est éteinte, fondue, et ce jour-là sera triste pour les amis du pays. H.

Chronique du Rachat.

Hier soir, jeudi, a eu lieu dans la grande salle des Armes-Réunies à la Chaux-de-Fonds, une assemblée de la grande Commission rachatiste ; plus de 300 personnes étaient présentes, et la vaste salle de cet établissement était bondée. Diverses questions administratives ont été réglées, puis plusieurs orateurs ont pris la parole. Citons MM. Georges Leuba et Ch.-F. Redard, députés ; MM. J.-E. Beaujon, Michel Jacky, H. Perréaux, etc. Nous ne reproduirons pas aujourd'hui toutes les bonnes raisons émises, par ces personnes, en faveur du Rachat ; ces renseignements verront, du reste, sous peu le jour dans le domaine de la publicité.

Tous les citoyens présents à l'assemblée d'hier étaient bien rachatistes, et les orateurs ont été chaleureusement applaudis.

On nous dit qu'hier soir, également, une réunion antirachatiste avait lieu à la Brasserie A. Robert, premier étage.

Manquant absolument de détails nous enregistrons ce simple renseignement, qu'on nous dit être exact.

On nous annonce que les sections neuchâteloises

Comme elle s'installait, après le dîner, derrière le métier :

— Tiens ! lui dit Dmitri en s'approchant, vous avez mis votre grande machine tout près de la porte de maman !... Justine Adamovna, reprit-il d'un air innocent, que vous avez de longues oreilles ! Mon enfant, c'est pour mieux entendre ! fit-il en grossissant la voix pour imiter le loup.

Justine rougit jusque dans les semelles de ses bottines.

— Qu'est-ce que tu dis là, gamin ? dit le comte qui passait, et qui l'enleva dans ses bras.

— Je récite le «Petit Chaperon rouge», papa ! C'est très intéressant. Mademoiselle Justine le sait par cœur.

Le comte, qui se souciait peu de Justine, embrassa son fils et passa outre.

Dès le lendemain, cependant, il s'ennuya de trouver le métier à tapisserie sur son chemin toutes les fois qu'il entrait dans le boudoir ou qu'il en sortait, avec la figure calme et insignifiante de Justine penchée sur le dessin passé de mode. Cette main, qui tirait méthodiquement les aiguillées de laine, lui donnait sur les nerfs.

Il s'en ouvrit à son épouse.

— C'est une œuvre de piété, répondit celle-ci de sa voix la plus évangélique.

— Mais est-il nécessaire que cette œuvre de piété soit si près de vous ? On n'est plus chez soi !

La comtesse tourna ses yeux surpris vers son mari.

— Je n'ai pas de secrets, dit-elle d'une voix qui proclamait hautement son innocence soupçonnée : ma vie est au grand jour, comme dans une cage de verre.

Le comte sourit et baisa la main de sa femme.

— Je ne suis pas aussi vertueux que vous, ma chère, dit-il, et j'ai des secrets !

— Ah ! Eh bien, fermez la porte.

Ces quelques mots furent lancés avec un dédain suprême.

Le comte ferma la porte juste au moment où Justine apparaissait sur le seuil du petit salon. Pendant qu'il s'asseyait, il entendit grincer le métier, la chaise de Justine cria sur le parquet, et il put recueillir la douce cer-

tes du Grutli, sauf Fleurier, sont sympathiques à la cause du Rachat.

Un fort noyau de la section de la Chaux-de-Fonds travaille activement.

De son côté le *Volkverein* de la Chaux-de-Fonds se déclare contre le Rachat. C'est du moins ce que nous apprend un communiqué inséré dans le *National suisse* de ce jour.

Deux conférences auront lieu, la semaine prochaine, au Temple français de la Chaux-de-Fonds. L'une antirachatiste, l'autre rachatiste.

Neuchâtel, 20 juin 1884

(Correspondance particulière de l'Y)

Hier soir le grand comité raclé à l'Hôtel-de-Ville de Neuchâtel connaissance du nombre exact de cueillies (6924), et pour entente du bureau d'organiser pour dimanche à 3 heures après midi, une grande réunion populaire aux Allées de Colombier. La réunion a été acceptée à l'unanimité. Le comité spécial de trois membres est nommé dans le but de prendre toutes les mesures nécessaires à la réussite complète de la manifestation.

Il y aura grand cortège, avec musiques, tambours ; plusieurs sociétés ont promis leur concours ; d'autres donneront la réponse aujourd'hui ou demain. Il y aura bateau à vapeur pour ceux qui n'aiment ou ne peuvent pas marcher facilement, tandis que le gros du cortège partira à 4 1/2 heure de la place du Gymnase. Ce meeting sera annoncé par voie d'affiches et au son de la caisse dans toute la partie du pays où il n'y aura pas ce jour-là d'assemblée du même genre. — Par contre il doit y avoir également dimanche à Fontaines une réunion populaire rachatiste ; il a été décidé que chacun de ces deux meetings s'enverraient réciproquement deux délégués officiels. — En outre, la parole sera offerte aux antirachatistes présents de façon à pouvoir les réfuter publiquement, ce qui donnera un caractère encore plus intéressant à la discussion.

Telles sont les principales dispositions pour la journée de dimanche, qui marquera sans nul doute dans l'histoire de notre canton.

Puisse le beau temps favoriser ces assemblées et que les citoyens accourent nombreux au rendez-vous.

titude que la porte était fermée, oui, mais que néanmoins la protégée ne perdrait pas une de ses paroles.

— Enfin, c'est l'affaire de la comtesse, se dit-il ; puisqu'on n'a pas de secrets dans cette maison, faisons comme tout le monde !

Il s'assit en face de sa femme et commença avec un léger sourire.

XXXIV

Le comte obtient un succès inattendu.

— Vous avez fait un chef-d'œuvre, ma chère, dit le comte Koumiassine à sa femme.

La comtesse dirigea ses sourcils étonnés vers son époux. Mais comme la phrase était un compliment, elle ramena la ligne droite sur son visage et sourit vaguement.

— L'éducation de Vassilissa me paraît ne rien laisser à désirer.

Le vague sourire disparut et fit place à l'expression d'une attention soutenue, pénible même. Le comte ne se laissa pas intimider et continua :

— C'est ce que me disait hier le général Zanine ; vous lui fîtes l'honneur de l'inviter à dîner quelquefois ?

— Je crois que oui, répondit la comtesse.

— Il a beaucoup remarqué Vassilissa, qui lui paraît comme à moi une jeune fille charmante de tout point. Ayant appris la rupture de son mariage malencontreux....

Le mot était mal choisi. La comtesse prit une attitude très digne, croisa les mains sur les plis majestueux de sa robe, et attendit le reste avec résignation. Le comte continua :

— Le général m'a demandé hier — en riant, je le veux bien, — mais il m'a demandé s'il me déplairait de l'appeler mon neveu....

Le comte se mit à rire... et s'arrêta, car son rire était sans écho.

— Et vous avez répondu ? fit la comtesse d'un air aimable.

(A suivre)

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 72

LES KOUMIASSINE

PAR

HENRY GRÉVILLE

Non que le comte fût souvent à la maison, mais il y était précisément aux heures inoccupées du jour qui ne sont bonnes ni pour faire des visites, ni pour en recevoir — et c'étaient des heures qui avaient appartenu à Justine. Aussi regardait-elle le comte de travers, comme une espèce de voleur — avec les yeux de l'âme s'entend, car elle lui prodiguait des marques extérieures de vénération.

Ne pouvant plus fréquenter le boudoir, comme précédemment, elle eut une idée de génie. Elle alla chercher dans un coin un gigantesque métier de tapisserie, monté d'un tapis antédiluvien commencé par la comtesse quelques années auparavant, et se mit en tête de le finir pour une église.

La comtesse approuva ce saint projet, et lui conseilla d'employer tous les doigts disponibles de la maison pour l'aider dans sa tâche.

Seulement, quand le métier fut descendu du garde-meuble, il se trouva si énorme qu'on ne pouvait le caser nulle part. Le petit salon qui précédait le boudoir avait juste un coin de la largeur voulue : on enleva un fauteuil et une étagère, et Justine eut un poste fixe aux écoutes du boudoir.

Le premier jour elle eut, il est vrai, une secousse désagréable à subir ; mais le génie est sujet aux affronts, par cela seul qu'il est le génie !

air si le temps est favorable, sinon au Temple ; conférence et discussion sur le Rachat.

Toutes les sociétés, avec leurs bannières, et tous les citoyens, sans distinction de leurs opinions politiques, sont invités à prendre part à cette manifestation populaire et patriotique.

Le Comité rachatisse de district.

Assemblée populaire rachatisse, Dimanche 22 juin, à 3 heures de l'après-midi, dans les Allées de Colombier.

Ordre du jour :

Rachat du Jura Industriel.

Tous les citoyens sont cordialement invités à assister à cette Assemblée.

Le Comité Rachatisse.

Par arrêté en date du 18 juin, le conseil d'Etat convoque les électeurs des collèges de Neuchâtel, Chaux-de-Fonds et du Locle pour les ven-

di 28 et dimanche 29 juin courant, — Votants des autres collèges du canton, 29 juin, aux fins de se prononcer

Chaux-de-Fonds sur le rachat par l'Etat de Neuchâtel

Société des Jura-Industriels.

Assemblée

soir, au local

Municipal. Les artistes viennent de lancer les mar-

chés, samedi

Electeurs du Canton de Neuchâtel. » (affiché dans les rues.)

2° « Manifeste des députés antirachatisse au peuple Neuchâtelois. »

3° « Exposé de motifs présenté aux électeurs par le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel sur la question du Rachat du Jura-Industriel. »

Chronique locale.

Représentation d'opéra. — Nous rappelons au public la représentation que donnera demain, dimanche, la troupe Pascal Delagarde. Il est à prévoir que l'interprétation de « La Fille du Tambour-Major » ne le cédera en rien à celle des « Mousquetaires » ou de « La Mascotte ». La représentation de dimanche est annoncée comme dernière et pour les adieux de la troupe. Il y aura certainement foule.

Musée anatomique. — La jolie collection de M. Leilich, contenant plus de 1500 sujets, anatomiques et artistiques, vient d'arriver dans notre ville. Une visite dans ce musée est des plus intéressantes et nous ne pouvons qu'engager chacun à consacrer à cela quelques heures qui ne peuvent avoir qu'un résultat excellent. Le musée est ouvert de 9 heures du matin à 10 heures du soir.

La Prévoyante, société générale de secours mutuels, aura son assemblée générale trimestrielle le mercredi 25 juin courant, à 8 heures du soir, au Temple français. Tous les citoyens de 18 à 45 ans, habitant la localité et ne faisant pas encore partie de cette utile association, sont invités à s'en faire recevoir au plus vite. Des formules d'admission sont à leur disposition chez tous les membres du Comité et principalement chez MM. Fritz Nussbaum, président, rue de la Paix, 17, et Louis Chollet fils, secrétaire-caissier, Léopold-Robert, 46. (Communiqué.)

Troupe d'artistes anglais. — Il y a peu de temps une troupe anglaise donnait à Genève, Berne, etc., plusieurs représentations d'un opéra anglais, et obtenait un certain succès de curiosité. Il est même possible que sans le petit incident qui suit, la Chaux-de-Fonds aurait eu la visite de ces artistes qui étaient annoncés à Lausanne, où ils n'ont pas joué ; voici la raison qu'en donne le Genevois :

« Le nommé Wilson, directeur d'une troupe anglaise qui a donné dernièrement quelques représentations au Grand Théâtre, a été arrêté à Lausanne pour escroqueries commises au préjudice de plusieurs personnes de notre ville. Le 18 juin il était extradé par les autorités vaudoises ; pendant le trajet de Lausanne à Genève, Wilson a cherché à s'échapper en sautant hors du train, mais le gendarme qui l'accompagnait n'a pas hésité à le poursuivre ; Wilson a pu être atteint et est actuellement détenu à St-Antoine. »

Et voilà pourquoi nous n'entendions plus parler de cette fameuse troupe.

Enquête industrielle locale. — Vu la période de votation populaire, l'abondance des matières nous oblige à suspendre pendant quelques jours la suite de la publication des travaux sur l'enquête industrielle.

Concert. — Demain, dimanche, si le temps est beau, aura lieu dans le jardin du Café du boulevard de la Gare, un grand concert donné par la Fanfare italienne de Neuchâtel. En cas de mauvais temps le concert sera donné dans la grande salle. Il est à prévoir que les vaillants amateurs du chef-lieu remporteront un nouveau succès, et que l'auditoire sera nombreux.

Faits divers.

Un engagement fabuleux. — Le journal Truth, de Londres, annonce que Mme Patti a signé un engagement avec M. Mapleson pour aller chanter en Amérique, l'automne prochain, bien qu'elle ne doive partir qu'en novembre, elle a déjà reçu une avance de 40,000 francs. Elle doit en toucher encore 75,000 en octobre, et 250,000 à son arrivée en Amérique. Ses émoluments seront de 20,000 francs par concert, et toutes ses dépenses seront payées par l'administration.

Mme Sarah Bernhardt signe un engagement de sept ans avec M. Mayer, directeur des représentations françaises du Gaiety Theatre de Londres, qui a pris le théâtre de la Porte-Saint-Martin, de Paris.

Bibliographie.

Science et Nature. — Sommaire du n° 30 :

Texte. — Les Halles centrales et l'alimentation parisiennes, par Eug. Chesnel. — Parc national de Yellowstone, aux Etats-Unis, par Ch. Joly. — Le village moyen âge, à l'Exposition nationale de Turin, par Marie de Renouvins. — L'éclairage au gaz des voitures de chemins de fer, par D. Napoli. — Le cas de M. Stuart Cumberland, par R. Lépine. — A travers la science : un touriste dans l'extrême Orient, la pêche des éponges, éléments de Botanique, chromotypographie, une locomotive monstre, nouveau bec de gaz, tube de niveau d'eau pour chaudières à vapeur. — Chronique : M. Jamin, secrétaire perpétuel, exportation des soies de Chine, commerce des oranges.

Gravures. — Plumage de la volaille, gavage des pigeons, illustration par Dosso. — Découpage de la viande, illustration par Dosso. — Vue du lac de Yellowstone. — Vue des Mammoth hot Springs. — Vue de la chute de la rivière de Yellowstone. — Exposition de Turin : hôtellerie du moyen âge et château féodal, illustration par A. Bonamore. — Portrait de M. Stuart Cumberland, d'après une photographie.

Librairie J.-B. Baillièrre et fils, 19, rue Haute-feuille, Paris.

Abonnement annuel : Paris, 20 francs. — Départements, 24 francs. — Un numéro, 50 cent. Paraît tous les samedis.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

(BUREAU CENTRAL MÉTÉOROLOGIQUE DE FRANCE) au 20 juin

Les basses pressions de Tunis se sont réunies à celles de l'Europe. Un minimum assez important existe sur l'Autriche (749 mm.). Le baromètre est très élevé à l'ouest et atteint 770 mm. à Valentia. La pression est uniforme au sud de l'Europe où le temps est beau. La température monte. Un minimum existe en Suisse et en Autriche. En France le temps est beau partout.

Dernier Courrier.

Genève, 21 juin. — Hier, le corps des pontonniers, en cours de répétition à Genève, a lancé sur le Rhône, à la même place que jeudi, un pont de pontons composé de 14 travées. Cette opération qui avait attiré une foule de visiteurs a duré 1 h. 40 m. M. le colonel Lecomte assistait à cette manœuvre. Jeudi les pionniers ont posé une ligne télégraphique de la caserne de Plainpalais à Jussy. Les sapeurs continuent au bois de la Bâtie divers ouvrages. L'état sanitaire de la troupe est excellent.

Rome, 20 juin. — Le recours en grâce du soldat Misdea a été rejeté.

New-York, 20 juin. — Quelques Cubains ré-

sidant à New-York se sont réunis hier matin afin de prendre des mesures pour aider les révolutionnaires de Cuba.

Un comité a été nommé dans le but de compléter une organisation définitive.

Paris, 20 juin. — La commission du budget a opéré une réduction totale de 5,115,000 fr. sur le budget de l'instruction publique ; trois millions seront cependant affectés à améliorer le traitement des instituteurs.

New-York, 20 juin. — Un train a été précipité dans la rivière Kansas. On parle de 30 blessés. L'accident est attribué à la malveillance.

Choses et autres.

Un bourgeois naïf demandait à un agioteur sans vergogne :

— Comment avez-vous pu vous enrichir, quand tous vos actionnaires se sont ruinés ?

— Oh ! mon Dieu, c'est bien simple, répondit l'aimable financier. Toute affaire se décompose en *devoir* et *avoir* ; eh bien, j'ai toujours mis l'*avoir* dans ma poche et le *devoir*... dans l'œil de mes actionnaires.

On parle d'une dame qui passe pour avoir mené une existence assez mouvementée.

Quelqu'un prend sa défense :

— Enfin, elle a toujours rendu son mari très heureux.

— Oh ! oui, au jeu !

Passe-temps du dimanche.

N° 434. — MOT EN CROIX BLANCHE.

Mon Premier, animal petit, noir, très agile, La terreur des greniers, aux champs fait du dégât. Mon Second est nom turc. Si l'on devient habile A mon Troisième, l'on peut faire un adroit soldat.

Mon Premier, s'il est faux, peut te coûter la vie ; C'est le commencement du troisième carré. Tu trouveras mon Deux, dans une ville de Russie ; Mon trois, dans la musique, a son poste assuré.

Mon deuxième carré par deux fois se répète ; Epoque ou temps marqué par des faits importants ! Un écueil que l'on craint, surtout dans la tempête ; Ce qui dans mon gousset ne reste pas longtemps.

Pour réunir le Tout, cher lecteur, je te prie, Cherche un piège où souvent certain rongeur se prend, Puis, ce qui fait très bien dans une panoplie Et qui, dans son milieu, par un clou se suspend.

Prime : Du papier à lettres.

N° 433. — LOGOGRIPHE. — SOLUTION : FORCE, CERF, FER.

Solutions justes :

Un arrivé du Locle (Locle). — Chambrelieu (Locle). — E. C. — E. du Pays des 3 M. (Morat). — Le Cousin à Tonnerre. — G. K. C. — Sylvain (Locle).

La prime est échue à : « Un arrivé du Locle. »

Banque Fédérale, Comptoir de Chaux-de-Fonds

COURS DES CHANGES, le 21 Juin 1884.

	TAUX de l'escomp.	Courte échéance.		2 à 3 mois	
		demande	offre	demande	offre
France.....	3	100.—	—	100.—	—
Belgique.....	3 1/2	99.85	—	99.90	—
Allemagne.....	4	123.20	—	123.40	—
Hollande.....	3	208.—	—	208.—	—
Vienne.....	4	205.50	—	206.—	—
Italie.....	4 1/2	100.—	—	100.10	—
Londres.....	2	25.20	—	25.20	—
Londres chèque		25.20	—		—
Espagne.....	5	4.90	—	4.90	—
Barcelone.....	5	4.90	—	4.90	—
Portugal.....	5	5.45	—	5.45	—
Russie.....	5	2.47	—	2.47	—
Scandinavie....	5	1.36	—	1.36	—
BBque Alleman ^{de}	p ^r 100	123.15	123.50		
20 Mark or.....		24.65	24.75		
BBque Anglais...		25.15			
Autrichiens....	p ^r 100	205.—			
Roubles.....	p ^r 100	2.46			
Doll. et coup....	p ^r 100	5.10			

Escompte pour le pays 3 1/2 à 4 1/2 %.

Tous nos prix s'entendent pour du papier bancable

Nous payons sans frais dès ce jour :

Les coupons N° 7 des actions Jura Berne par fr. 15, et dès le 20 c^t les coupons au 30 juin des Oblig. Etat de Berne 4 % et 4 1/2 % ; les coupons N° 12 des Oblig. 5 % Jura Berne, emprunt de 3 millions.

THEATRE de la Chaux-de-Fonds

Dimanche 22 Juin 1884
Bureaux, 7 1/2 h. Rideau, 8 h.
POUR LES ADIEUX DE LA TROUPE
GRANDE
REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE
DONNÉE PAR
la troupe d'Opéra comique des théâtres de Paris, sous la direction de M. PASCAL DELAGARDE.

Avec le concours de
Madame PASCAL
rôle de STELLA
M^{lle} B. Mompach, rôle de Claudine;
M^{lle} Desforges, rôle de la Duchesse;
M. Pascal Delagarde, rôle du lieutenant Robert;
M. Paillon, rôle de Montabor;
M. Henriot, rôle de Griotet;
M. Vignes, rôle du duc della Volta;

Le grand succès du théâtre des Folies-Dramatiques
LA FILLE
du Tambour-major

Opéra comique en 3 actes et 4 tableaux de MM. DURU et CHIVOT
Musique de J. Offenbach.

L'orchestre de la ville sera dirigé par M. Brus

PRIX DES PLACES
Balcons de face, fr. 3.50. — Premières de côté, fr. 3. — Fauteuils d'orchestre, fr. 2.50. — Parterre et secondes, fr. 1.50. — Troisièmes, fr. 1.

Pour la location de toutes les places s'adresser au magasin de musique de M. Léopold Beck, pour les numéros impairs; chez M. Sagne, au Casino, pour les numéros pairs, et à la confiserie de Madame veuve Sagne, rue de la Balance 2, pour les Parterre et Secondes. 2362-1

Sommertheater in Chaux-de-Fonds
Grande Salle des Armes-Réunies

Direktion: **Carl Heuberger.**

Unter gefälliger Mitwirkung des
SEXTUOR INSTRUMENTAL

Sonntag den 22. Juni
!!Zwei Vorstellungen!!

Erste Vorstellung: Anfang Nachmittags 3 Uhr

Wartsalon erster Klasse
Lustspiel von Benedix.

Die Familie Kleister

oder
-Das Schwert des Damokles-
Lustspiel von Gustav zu Putlitz

Gespenster durch's Schlüsselloch
Posse mit Gesang, v. Jacobsohn.

Zweite Vorstellung: Anfang Abends 8 1/2 Uhr

Prinz und Schuster

Original-Lustspiel in 3 Abtheilungen

!Aus Liebe zur Kunst!
Operette von Kalisch.

Das verehrte Publikum ladet zu diesen beiden Vorstellungen herzlich ein
2402-1 **CARL HEUBERGER.**

Preise der Plätze:

Erster Platz: 1 Fr. — Zweiter Platz: 60 Cts.

Une dame habitant la campagne, désire prendre en pension un jeune enfant. Soins dévoués sont assurés. — Pour renseignements s'adresser chez M. Ducommun-Banguerel, rue du Premier Mars 4. 2364-2

A vendre ou à louer

de suite ou pour le 11 Novembre 1884, l'immeuble situé rue du Vieux Cimetière 5, à la Chaux-de-Fonds. Cet immeuble comprend un rez-de-chaussée et deux étages à l'usage d'ateliers. Dans le rez-de-chaussée est installée une machine à vapeur de 4 chevaux, utilisée jusqu'à ce jour par la fabrique de pendants, couronnes et anneaux Bovy. — S'adresser à la BANQUE FÉDÉRALE, Comptoir de Chaux-de-Fonds. 2343-4

A l'occasion des Promotions

Le magasin d'habillements confectionnés et sur mesure pour hommes, jeunes gens et enfants de

J. NAPHTHALY

5, Rue Neuve CHAUX-DE-FONDS Rue Neuve, 5

est au grand complet dans tous les genres de costumes tout laine, avec et sans doublure, pour enfants de 6 à 9 ans, depuis 12 à 20 francs; pour garçons de 10 à 15 ans, depuis 21 à 38 francs.

Le magasin est ouvert le **Dimanche** jusqu'à 3 heures de l'après-midi. 2394-4



Place de la Gare, CHAUX-DE-FONDS
Célèbre **MUSÉE D'ANATOMIE** et des beaux Arts
de **PH. LEILICH**

le plus complet, le plus riche et le plus artistique de tous les musées d'anatomie. — Mon musée contient 1500 sujets, parmi lesquels les dernières opérations du célèbre et réputé Professeur BILLROTH. — Ici pour la première fois: **Mahdi, le faux prophète, le chef des Egyptiens dans la guerre du Soudan; le chef des Pavillons-Noirs**, rendu célèbre par la dernière guerre du Tonkin; **La fille-singe** (Affenmädchen), ayant les traits et les manières du singe, ce phénomène existe au jardin zoologique de Berlin; **Hugo Schenk**, l'assassin hongrois, etc., etc. 2387-1

Entrée: 1^{re} 50 ct. — Secondes, 25 ct. — Catalogue, 25 ct. Le musée est ouvert tous les jours de 9 heures du matin à 10 heures du soir. **Ph. Leilich**, propriétaire.

Grande Salle Boulevard de la Gare

Dimanche 22 Juin 1884
dès 2 1/2 h. après midi

GRAND CONCERT

donné par
la Fanfare Italienne
de Neuchâtel.

ENTRÉE LIBRE

En cas de beau temps le Concert aura lieu au **jardin.** 2397-1

Bonne occasion.

A vendre: des perches pour échafaudages, des petits chevrons pour clôtures de jardin, des chevalets et plateaux pour échafaudages.

S'adresser à M. L'Héritier, Restaurant du Boulevard de la Gare. 2250-1

BAZAR Neuchâtelois

Pour PROMOTIONS!!

Grand et beau choix de

Bijouterie
Bonneterie
Dentelles
Ganterie
Lingerie 2400-3
Rubans
Eventails, etc.

Le tout à très bas prix!
Se recommande

P. MENTHA.

Place du Marché et Passage du centre.

CANCER Tumeurs, Squirres, Ulcères, Traitement spécial sans opération.

M^r JAMIN-SIRE traite avec succès depuis 35 ans, à sa maison de santé à **Valard**, Haute-Savoie. — Affranchir. 1460-2

SÉJOUR D'ÉTÉ
et bains du lac

S'adresser chez Mme LÉONIE ROBERT, à **Auvernier.** 2274-1

Municipalité de la Chaux-de-Fonds.

Le plan d'alignement de la rue Jaquet-Droz, adopté par le Conseil Général dans sa séance du 15 Juin, est affiché au Bureau Municipal, où les intéressés peuvent l'examiner jusqu'au 21 Juillet et prendre connaissance de l'arrêté y relatif.

Chaux-de-Fonds, le 20 Juin 1884.

2401-3 **Le Conseil municipal.**

Brasserie du Grand Jardin, Locle

Dimanche 22 Juin 1884

GRAND CONCERT

donné par 2385-1
la Fanfare Montagnarde
de la Chaux-de-Fonds.

ENTRÉE LIBRE

VENTE D'IMMEUBLES
dans le Jura bernois.

Pour sortir d'indivision, la famille Jacot-Guillarmod vendra, par voie d'enchères publiques, le **jeudi 3 juillet 1884**, dès 4 heures du soir, à l'hôtel du Cheval-blanc, à Renan (Jura bernois), les immeubles suivants, situés sur les communes des Bois et de la Ferrière, qui lui proviennent de Madame Perrochet née Jacot-Guillarmod.

1^o Un domaine, appelé **les Rochats**, à deux heures de la Chaux-de-Fonds, sur la route cantonale de la Ferrière aux Bois, contenant 32 hectares en prés, verger, jardin, pâturages, forêts, avec deux maisons de ferme et une maison de maîtres s'assises.

2^o Un domaine, appelé **la Côte**, à une demi-heure de Renan, contenant 24 hectares en prés, pâturages et forêts, avec une maison de ferme.

3^o Une forêt de 3 1/2 hectares environ, sur la grande route des Bois, d'exploitation très facile et immédiate.

S'adresser, pour les conditions, aux notaires **Adolphe Marchand, à Renan**, et **Auguste Jaquet, à la Chaux-de-Fonds.** (H 550 N) 2399-3

Demande d'emprunt.

On demande à emprunter, contre bonne garantie hypothécaire, 2368-2

une somme de fr. 12,000.

Addresser les offres au notaire A. Bersot, rue Léopold Robert 4, Chaux-de-Fonds.

L'assemblée générale des actionnaires de la **Société de l'Immeuble rue des Arts**, à la Chaux-de-Fonds, aura lieu au **CERCLE MONTAGNARD**, le **Lundi 23 Juin**, à 8 1/2 heures du soir. 2101-1

Conseil d'Administration.

Restaurant de GIBRALTAR

Dimanche 22 Juin 1884
dès 2 h. après midi

GRAND CONCERT

DONNÉ PAR
les Frères Eckhardt
ancienne troupe Pfeiffer.

ENTRÉE LIBRE.

Dès 8 heures du soir

SOIRÉE dansante

Grand orchestre 2377-1
des **FRÈRES ECKHARDT**

COLLÈGE de la Chaux-de-Fonds.

EXAMENS
des écoles particulières

D'après l'article 27 de la Loi scolaire, la Commission d'Education doit s'assurer que tous les enfants qui n'ont pas fréquenté l'école publique ont une instruction suffisante.

En conséquence, les enfants âgés de 8 à 16 ans, qui reçoivent une instruction particulière, sont invités à se présenter au Collège primaire, le **Mardi 24 Juin**, le matin à 8 heures pour les garçons, et l'après-midi à 2 heures pour les jeunes filles. Une amende de 5 francs sera prononcée en cas d'absence non justifiée (article 50 de la Loi).

Chaux-de-Fonds, le 14 Juin 1884.
Au nom de la Commission d'éducation
Le **Président**,
2305-1 **LOUIS IMER-GUINAND.**

BOULANGERIE SOCIALE
Chaux-de-Fonds.

Paiement du Coupon d'intérêt n° 8, au Crédit mutuel ouvrier, rue de la Serre 23, du 12 au 30 Juin 1884. 2266-3

Jeu de Boules.

J'informe ma clientèle que mon jeu de boules, remis à neuf, est éclairé chaque soir jusqu'à 10 heures. 2292-1

Bonne consommation.

Arnold BARGETZI
7, Rue de la Charrière, 7.

PIERRES FINES
pour l'horlogerie

Diamant, grenat, rubis, sa-phir, chrysolithe, etc.

Edouard Heuer, Bienne

Dépôt chez M. A. Chopard, rue des Arts 25, Chaux-de-Fonds. 2275-4

AVIS

- Encore disponible -

10000 forts plantons de fleurs repiqués, surtout reine-marguerites, quarantains, œillets, immortelles, phlox, etc., et 5000 plantes en vases pour massifs; soit: fuchsias, géraniums, verveines, pétunias, marguerites, réséda, échévérias, glaieuls, maïs, tabacs, ricins, etc.; tout en fortes plantes cultivées à la Chaux-de-Fonds, dans l'établissement d'horticulture de **Mathias BAUR.** 2310-1

Conte rachatisse.

(Suite et fin.)

V

Cela dura longtemps. Lock rongea son frein. Tschaux serrait les poings en constatant l'irrégularité toujours plus fréquente de sa correspondance, et malgré quelques petites cajoleries du voisin Jujube. Neuf, dont ce dernier se moquait ouvertement, regrettait amèrement d'avoir abandonné Lock et s'arrachait les cheveux. Ils s'adressèrent pourtant au voisin Jujube et à l'homme pénible pour obtenir au moins justice, pour être mis au moins sur le même pied que les autres exploités de Jujube; celui-ci répondit avec majesté: Si vous vouliez que votre ligne servît à votre développement, à vos intérêts particuliers, il vous fallait la garder.

Et tout recommença de plus belle. Enfin un jour que Jujube avait renouvelé ses aménités, les trois frères se souvinrent qu'ils avaient abandonné leur joli petit chemin de fer avec une clause. Et cette clause disait que bientôt ils pourraient, s'ils voulaient, le racheter au prix coûtant. Et ce fut une grande joie pour Neuf, le vigneron, à qui il ne restait presque plus de cheveux. Tschaux demeura indécis. Pour Lock, il avait le cœur encore trop plein d'amertume. Il ne croyait plus à l'avenir.

Pourtant, d'un commun accord, ils dénoncèrent au bon voisin leur intention de reprendre leur joujou. L'ami Jujube en eut une peur si bleue qu'on l'entendit jurer jusqu'à Berne! — Reprendre votre ligne! Y songez-vous? Et les risques! Et les dangers! Mon Dieu! mon Dieu! vous mettre une telle charge sur le dos! Encore si elle rapportait quelque chose votre ligne! Mais elle est détestable.

— Détestable! appuya l'homme pénible.

— C'est égal, dit Neuf, nous préférons l'avoir. Nous y perdrons quelque chose peut-être, mais au moins nous n'aurons plus les mille et une contrariétés que votre exploitation nous vaut.

— Nous voulons la ravoir, dit Tschaux.

Lock seul ne dit rien.

— Mes bons amis, je perds sur votre ligne, dit Jujube d'un ton lamentable. Je cours à ma ruine, en l'exploitant à votre place. Mais cela me plaît ainsi. Laissez-la moi.

— Non!

— Laissez-la moi, je vous en supplie, cria Jujube perdant tout à fait la tête... Je baisserai vos taxes; je vous desservirai mieux, je serai sage, dorénavant, je vous le promets.

— Non, dit encore plus résolument le vigneron.

Alors l'ami Jujube, vert de peur, se jeta dans les bras de l'homme de peine en lui criant: Sauve-moi, en souvenir de ta lettre si bonne, sauve-moi.

L'homme de peine consola Jujube du mieux qu'il put, l'assurant qu'il n'y avait pas péril en la demeure.

— Avez-vous remarqué, dit-il, que Neuf seul est décidé, que Lock se tient à l'écart, bien qu'il n'ait pas voulu se séparer ostensiblement de ses frères, et que Tschaux, comme toujours, est tiède.

— Oui, dit Jujube entre deux sanglots, mais qu'est-ce que cela fait?

— Cela fait que nous les tenons!

— Comment ça? Et Jujube écarquilla ses yeux comme deux lanternes de locomotives.

— Nous leur ferons des concessions...

— Et mes tronçons qui ne valent rien? Et mes déficits?

— Tranquillisez-vous, mon maître. Leur ligne a environ 40 kilomètres; jusqu'ici nous l'avons estimée dans nos tarifs de marchandises à 64 kilomètres.

— Chut! si on nous entendait...

— Eh bien! nous abaissons légèrement les tarifs des marchandises; il me semble que nous le pouvons bien sans trop diminuer notre encaisse, avec nos 64 kilomètres.

— Chut! chut! que diable, ne criez pas tant!

— Quant aux voyageurs, Neuf, lorsqu'il vient rendre visite à ses frères, il choisit de préférence les secondes et vice-versa... Abaissons les tarifs des troisièmes, sans modifier les autres...

— Homme de ressources!

— Par contre, Lock et Tschaux, qui sont appelés à se voir fort souvent à cause de leurs occupations identiques, voyagent toujours en troisièmes, sauf quelques rares exceptions. C'est même

là une des sources les plus considérables de nos revenus... Modifications, par conséquent, les tarifs de premières et de secondes, mais maintenons le prix de troisièmes.

— Homme de génie! Ah! viens sur mon cœur!

— Nous aurons toutes les apparences pour nous; sans compter que vous avez acheté la ligne à si bon compte, qu'elle ferait ses frais même en réduisant tous les tarifs de moitié...

— Chut! chut! que diable!

— Nous perdons momentanément 90,000 fr. de nos revenus... C'est dommage... il faudra nous serrer un peu, car nous n'oserions pas augmenter les tarifs de nos propres domaines. Nos exploités de ces tronçons-là crieraient comme des paons. Ils seraient capables de faire un mauvais coup. Mais soyez tranquille. Dans quelque temps, quand tout le mécontentement des trois frères sera passé, nous serrons de nouveau la vis sur eux, petit à petit, cran par cran, de peur de les faire trop crier. Et pour qu'on ne les entende pas, vous enlèverez de nouveau votre grosse voix, et d'ailleurs, je serai là moi-même pour dire à tout le monde que vous avez raison.

— Bien pensé et bien dit, ami Graind'orge! Quel brave coquin vous me faites!

— On le dit, répondit modestement l'homme pénible.

Le voisin Jujube doublé de l'honnête Graind'orge s'en vinrent exposer leur plan aux trois frères. Neuf persista plus que jamais dans sa résolution, Tschaux bougonna dans sa barbe. Quant à Lock, toujours rongé par l'amertume et le regret, il répondit avec indifférence: Faites ce que vous voudrez!

— Maître, dit Graind'orge, comme les deux compères s'en retournaient bras dessus, bras dessous, avez-vous vu comme Neuf est animé contre vous?

— Oui, dit Jujube. Mais qu'y faire?

— Rien. Bon gré, mal gré, nous l'avons, nous. Calomnions-le si nous pouvons! Disons à qui voudra l'entendre qu'il veut le petit chemin de fer par habitude de tout conserver. Ça le mettra à mal avec les deux autres. Celui qu'il nous faut le plus ménager c'est le gros Tschaux, qui pourrait faire cause commune avec cet imbécile de Neuf. Il s'en faut d'un cheveu. Ayez pour lui des complaisances. Cajolez-le, flattez-le, il n'est pas méchant, au fond, et nous l'aurons facilement de notre côté.

— Quant à Lock...

— Quant à Lock?

— J'ai pu voir qu'il est encore fâché de l'abandon de ses frères, lors de notre fameuse affaire; le matin! Il avait flairé ma lettre. Lui seul avait vu clair, avec ses petits cousins du Vaudru. Ah! si on l'avait écouté! Mais pour le moment il est avec nous, et quoi que nous fassions, il ne bougera pas.

— Alors, on peut lui refuser cette petite courbe qui lui serait pourtant si utile?

— C'est ce que j'allais vous proposer, maître.

— Alors pour cette fête de chant dont il est question par là-bas?

— Vous ramèneriez gentiment Tschaux, qu'il faut ménager, jusque chez lui. Quant à Lock, il pourra se morfondre à la gare en attendant qu'il vous paraisse convenable de le ramener jusque chez lui.

— Parfait. Et pour cette fête de tir?

— Procédé identique. Je vous le répète, quoi que nous fassions, tout lui est égal.

— Qu'est-ce que nous pourrions bien imaginer encore pour flatter Tschaux tout en ennuyant Lock? Puisqu'il est si déterminé à nous rester fidèle, fendons-nous en quatre pour gagner Tschaux qui balance encore...

— On pourrait peut-être effacer le nom de la gare de Lock sur nos nouveaux horaires...

— Mais vous êtes un aigle, mon cher Graind'orge! Qui aurait jamais pensé à ça?

— Je leur en réserve bien d'autres pour l'avenir, repartit l'homme pénible avec modestie... A tous! à tous! Nous rirons bien dans quelque temps.

Malheureusement pour les deux complices, Lock rôdait sur son domaine, humant l'air, après l'entrevue. Il entendit son nom par hasard, dressa l'oreille et écouta:

— Les canailles! les canailles! cria-t-il en montrant le poing aux deux complices ahuris. Aussitôt il rentra chez lui, prit un papier que dans le pays on appelle, on ne sait trop pourquoi,

papier d'initiative, et écrivit à Neuf ce qui suit:

— Mon cher, je suis avec toi. Reprenons notre bien. Que Tschaux fasse ce qu'il voudra! c'est cela qui m'est maintenant égal!

Ils sont si bêtes, ces braves frères, qu'ils n'ont pas même fait le simple petit calcul. Au fond, leur joujou ne leur reviendrait guère qu'à 4 millions, au plus 4,500,000 francs, tout, absolument tout compris. Eh bien, l'intérêt de cette somme, c'est 480,000 fr. Il n'est pas besoin d'être savant pour comprendre ça. On leur offre, du côté que vous savez, d'exploiter leur ligne pour 14,350 fr. par kilomètre. A 40 kilom., ça fait 574,000 fr. Les deux sommes ensemble, 754,000 fr. Voilà ce que doit rapporter leur ligne pour qu'ils s'en tirent sans dettes. Il y a 9 ans, chacun sait qu'elle a rapporté un million; il y a 8 ans, plus de 800 mille francs. Dès lors, le trafic a tellement augmenté, bien que nous n'en ayons pas soufflé mot, qu'il y a eu 75,000 voyageurs de plus, sans compter les tonnes de bagages, les tonnes de marchandises qui ont augmenté dans une notable proportion.

Ils sont si simples, je vous le répète, maître Jujube, qu'ils ont cru comme l'Evangile ce que je leur disais, c'est-à-dire que les recettes étaient tombées à 740,000 fr., malgré cette énorme augmentation... Par ma foi, et par ma bonne lettre d'il y a 9 ans, ils n'ont que ce qu'ils méritent, et cela leur viendra bien d'être attrapés une seconde fois!

Ainsi parla l'honnête Graind'orge, avec la candeur de l'innocence.

Puis il signa son nom de sa plus grosse écriture et expédia la lettre.

Neuf en fut si heureux qu'il illumina toutes ses fenêtres. Quant aux petits cousins du Vaudru, ils brisèrent toutes les leurs à coups de pétard.

On sait ce qu'il advint. Le voisin Jujube dut rendre gorge. Même Tschaux, qui s'était tourné contre lui, fut entraîné par l'exemple. On reconduisit Jujube jusqu'à son domaine avec les égards dus aux siens. Pour Graind'orge, il fut si atterré du résultat qu'il faillit rester sur place; mais son bon génie prit pitié de lui et il fut changé en locomotive. J'ai été témoin de ce phénomène et vous n'avez qu'à l'aller voir passer sur la ligne du voisin Jujube. De l'avis de tous les chauffeurs, c'est celle qui absorbe le plus de combustible. Ct.

Chronique locale.

* La Crémation. — On nous écrit de Berne: « Les bureaux des deux Conseils chargés de nommer les commissions appelées à préviser sur la question de savoir si la crémation rentre dans les modes de sépulture décents dont parle la Constitution fédérale, a appelé les députés suivants à en faire partie:

1° Au Conseil national:

MM. Dr Römer, maire de Zurich. — Colonel de Büren, maire de Berne. — C. Baud, conseiller d'Etat vaudois. — Klein, conseiller d'Etat bâlois. — Dr Tschudy, médecin à Glaris.

2° Au Conseil des Etats:

MM. Fischer, de Lucerne. — Bory, de Vaud. — V. Tschudy, de Saint-Gall.

Que la question soit abordée dans cette dernière session de la législature, cela est douteux; il faut que les questions courantes et urgentes aient le pas sur celles qui quoique l'étant moins, ont néanmoins une grande importance.

Quoiqu'il en soit la question n'est pas entermée.

Elle ne dort pas non plus, ou si elle le fait, ce n'est que d'un œil. G. »

Sommertheater. — Unser Sommertheater erhält durch die gef. Mitwirkung des Sextuor instrumental einen neuen Reiz und dürfen wir bei einigermassen erträglicher Witterung dem Unternehmen eine gute Zukunft versprechen, denn die Leistungen der Mitglieder sind wirklich lobenswerth, fern von Charlatanerie.

Dernier Courrier.

Londres 19 juin. — La Banque d'Angleterre a réduit son escompte à 2%.

Le Caire, 19 juin. — Les rebelles ont pris la ville de Ghia, près de la frontière d'Abysinie. Ils ont capturé 300 hommes, 6 canons et 700 chevaux.

Sommertheater in Chaux-de-Fonds
Grande Salle des Armes-Réunies

Direktion: **Carl Heuberger.**

Unter gefälliger Mitwirkung des

SEXTUOR INSTRUMENTAL

Samstag den 21. Juni 1884

Die Hochzeitsreise

eines Professors

Lustspiel in zwei Aufzügen, von BENEDIX.

Hierauf:

Wir nehmen auch Ausländer an!

Komisches Lebensbild v. EMIL POHL

Verehrte Kunstfreunde!

Ausnahmsweise findet diese Vorstellung
Samstag den 21. Juni statt, und ladet
zu diesem heitern Abend herzlich ein,
2872-1 CARL HEUBERGER.

Preise der Plätze:

Erster Platz: 1 Fr. — Zweiter Platz: 60 Cts.

— Anfang 8 1/2 Uhr. —

Brasserie du Grand Jardin, Locle

Dimanche 22 Juin 1884

GRAND CONCERT

donné par 2385-2

la Fanfare Montagnarde

de la Chaux-de-Fonds.

ENTRÉE LIBRE

THEATRE de la Chaux-de-Fonds

Dimanche 22 Juin 1884

Bureaux, 7 1/2 h. Rideau, 8 h.

POUR LES ADIEUX DE LA TROUPE

GRANDE

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

DONNÉE PAR

la troupe d'Opéra comique des théâtres de
Paris, sous la direction de M. PASCAL
DELAGARDE.

Avec le concours de

Madame PASCAL

rôle de STELLA

M^{lle} B. Mompach, rôle de Claudine;
M^{lle} Desforges, rôle de la Duchesse;
M. Pasc Delagarde, rôle du lieutenant Robert;
M. Paillon, rôle de Montabor;
M. Henriot, rôle de Griotet;
M. Vignes, rôle du duc della Volta;

Le grand succès du théâtre des Folies-Dramatiques

LA FILLE

du Tambour-major

Opéra comique en 3 actes et 4 tableaux

de MM. DURU et CHIVOT

Musique de J. Offenbach.

L'orchestre de la ville sera dirigé par M. Brus

PRIX DES PLACES

Balcons de face, fr. 3.50. — Premières de
côté, fr. 3. — Fauteuils d'orchestre,
fr. 2.50. — Parterre et secondes, fr. 1.50.
— Troisièmes, fr. 1.

Pour la location de toutes les places
s'adresser au magasin de musique de M.
Léopold Beck, pour les numéros impairs;
chez M. Sagne, au Casino, pour les numé-
ros pairs, et à la confiserie de Madame
veuve Sagne, rue de la Balance 2, pour les
Parterre et Secondes. 2362-2

CAFÉ DE LA MORILLE

Rue du 1^{er} Mars, 12A

Tous les samedis dès 7 heures

Souper aux Tripes

à fr. 1 par personne. 2199-1

Bonne Bière fraîche.

Se recommande J.-J. Leisinger.

Perdu Mardi soir, à l'entrée du théâtre,
un chapeau en mohair noir avec
bordure en dentelle. — Le rapporter au
bureau de l'IMPARTIAL, contre récompense.
2352-1

Avis important.

Pour cause de départ, toutes les marchandises composant encore
le magasin de chaussures de M^{me} veuve Schütz, au Casino
seront vendues au prix de facture et au-dessous.

Pour activer la vente il sera accordé 5% d'escompte sur tous les achats.

Les personnes qui ont chez moi des chaussures réparées à retirer, sont priées de le faire jusqu'au 31 Juillet prochain, ce délai écoulé, aucune réclamation ne sera admise, il en est de même pour les personnes qui ont encore des comptes à régler chez moi; passé cette date, le soin de les faire rentrer sera remis à un agent d'affaires. Quant à celles auxquelles je pourrais devoir, ou mes employées, elles doivent s'adresser directement à moi-même.

Veuve SCHÜTZ, magasin de chaussures, au Casino,
(Entrée près de la porte du théâtre.) 2375-6

Place de la Gare, CHAUX-DE-FONDS

Célèbre MUSÉE D'ANATOMIE et des beaux Arts
de Ph. LEILICH



le plus complet, le plus riche et le plus artistique de tous les musées d'anatomie. — Mon musée contient 1500 sujets, parmi lesquels les dernières opérations du célèbre et réputé Professeur BILLROTH. — Ici pour la première fois: **Mahdi, le faux prophète, le chef des Egyptiens dans la guerre du Soudan; le chef des Pavillons-Noirs**, rendu célèbre par la dernière guerre du Tonkin; **La fille-singe** (Affenmädchen), ayant les traits et les manières du singe, ce phénomène existe au jardin zoologique de Berlin; **Hugo Schenk**, l'assassin hongrois, etc., etc. 2387-2

Entrée: 1^{re} 50 ct. — Secondes, 25 ct. — Catalogue, 25 ct.

Le musée est ouvert tous les jours de 9 heures du matin à 10 heures du soir.
Ph. Leilich, propriétaire.

LE GRAND DÉBALLAGE

3, Rue de la Ronde, 3

prévient sa nombreuse clientèle et l'honorable public en général que ses magasins sont au complet et bien assortis en: 2376-8

Robes, double largeur à fr. —80 le mètre
Robes, simple largeur à » —50 »
Robes, satinette pompadour à » —50 »
Drap pour habillements depuis 3»50 »

Indienne, oxford, toile, coutil pour matelas. Damas et reps pour canapés et rideaux.
5000 mètres de faille de Lyon, pure soie, noire et couleur, à fr. 3»50 le mètre.

Pour les promotions: Cols pour enfants, bas mouchoirs brodés à fleurs, broderie de soie; 300 manteaux pour dames et enfants, depuis fr. 10.

Se recommande

R. MEYER.

Restaurant de GIBRALTAR

Dimanche 22 Juin 1884

dès 2 h. après midi

GRAND CONCERT

DONNÉ PAR

les Frères Eckhardt

ancienne troupe Pfeiffer.

ENTRÉE LIBRE.

Dès 8 heures du soir

SOIRÉE dansante

Grand orchestre 2377-2

des FRÈRES ECKHARDT

Albert Marguerat, ancien commissionnaire, maire de la maison DUCOMMUN-SANDOZ et C^{ie}, se recommande à MM. les Présidents de sociétés ainsi qu'au public en général, pour tout ce qui concerne son métier: courses, perception de cotisations, encaissements, convocations, etc. — S'adresser aux magasins de fournitures d'horlogerie de M. Frédéric GONSET, rue Neuve 14, et de M. Ariste DUBOIS, rue du Soleil 1. 2382-4

Tailleuse. Mademoiselle **Pauline Calame** rue du Progrès 82, venant de s'établir, se recommande à l'honorable public pour tout ce qui concerne son état, soit pour de l'ouvrage à la maison ou en journée. Par un travail prompt et consciencieux, elle espère mériter la confiance quelle sollicite. — Prix modérés. 2341-2

Pour pierristes.

Deux finisseuses pourraient entrer de suite, ainsi qu'une ouvrière grandisseuse ou une apprentie. — S'adresser au Bureau central de placement, à Bienne. 2369-1 (N° 2711)

COLLÈGE de la Chaux-de-Fonds.

EXAMENS

des écoles particulières

D'après l'article 27 de la Loi scolaire, la Commission d'Education doit s'assurer que tous les enfants qui n'ont pas fréquenté l'école publique ont une instruction suffisante.

En conséquence, les enfants âgés de 8 à 16 ans, qui reçoivent une instruction particulière, sont invités à se présenter au Collège primaire, le Mardi 24 Juin, le matin à 8 heures pour les garçons, et l'après-midi à 2 heures pour les jeunes filles. Une amende de 5 francs sera prononcée en cas d'absence non justifiée (article 50 de la Loi).

Chaux-de-Fonds, le 14 Juin 1884.
Au nom de la Commission d'Education
Le Président,
2305-2 LOUIS IMER-GUINAND.

Pour cause de décès

A vendre en bloc ou à louer, tel qu'il est installé, tout le matériel d'un atelier de graveur et guillocheur, se composant de:

- 1 tour à guillocher avec excentrique et bague ovale.
 - 1 tour à guillocher avec excentrique, pince à carrure et pince à colimaçon.
 - 1 tour à guillocher simple.
 - 1 ligne droite.
 - 1 Lapidaire.
 - 1 presse à lever les traits.
 - 1 établi de graveur à 4 places, recouvert en zinc.
 - Bagues, boulets avec pinces, pince en fer pour carrures, lampes à gaz, globes, chaises d'établi, claires, etc., ainsi que différentes fournitures.
- S'adresser rue de l'Envers n° 16, au premier étage. 2388-3

On offre à vendre: un bois de lit plaqué noyer, à fr. 11; un canapé à fr. 32; un secrétaire à fr. 60; une table de nuit à fr. 13; une pendule bien réglée, avec sa lanterne, à fr. 50; un établi d'horloger avec tiroir, à fr. 10; une lanterne pouvant contenir 72 montres, à fr. 20, et différents autres objets mobiliers. S'adresser rue du Parc 43, au premier étage. 2384-3

Un horloger ayant travaillé pendant un grand nombre d'années dans une maison d'horlogerie comme visiteur-acheveur, demande une place analogue dans un comptoir de la localité. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 2382-3

Une jeune fille de toute moralité cherche une place pour aider dans un petit ménage ou pour garder les enfants. — S'adresser chez M^{me} Paul d'Or, Demoiselle 5. 2379-3

Apprenti. On demande un jeune homme de 14 à 15 ans et de bonne conduite, pour lui apprendre l'état de faiseur de secrets. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 2378-3

Remonteur. Dans un comptoir fabriquant les genres bon courant, on demande un remonteur connaissant à fond l'achevage et le décotage, pour être employé au mois. On exige 6 jours de travail par semaine. — S'adr. par lettres affranchies aux initiales L. P. 695, poste restante Chaux-de-Fonds. 2380-3

On demande de suite un jeune homme de 15 à 16 ans, comme aide dans un magasin. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 2390-3

Horloger-rhabilleur. On demande, pour l'Espagne, un bon horloger-rhabilleur. — Inutile de se présenter sans preuves de moralité et de connaissances pratiques suffisantes. S'adresser au comptoir rue du Parc 8, au rez-de-chaussée. 2337-1

Chambre. A louer, à un monsieur travaillant dehors, une chambre bien meublée. — S'adresser au magasin d'épicerie, rue du Parc 17. 2393-3

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à un ou deux messieurs. — S'adresser rue de la Serre 16, au deuxième étage, à droite. 2383-3

Chambre. A louer de suite, à des personnes de toute moralité, une chambre meublée, à deux croisées. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 2332-1

Un ménage de toute solvabilité et sans enfants demande à louer, pour St-Georges 1885, un logement de 3 ou 4 pièces, avec corridor, cuisine et dépendances, situé au soleil et au centre du village. S'adresser C. P., case 388. 2389-3

Perdu depuis la rue Fritz Courvoisier à la rue de la Serre 20, en passant par la Place Neuve, une **bague alliance**. — Prière de la rapporter, contre bonne récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 2381-3

Perdu depuis la rue de la Paix à la rue Léopold Robert, une **botte d'acier**, portant le numéro 92770. La rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 2363-2

Monsieur et Madame ALCIDE BOILLAT et leur enfant ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère fille et sœur,

Ida-Marie

décédée Jeudi 19 courant, à l'âge de 8 mois, après une douloureuse maladie.

L'enterrement aura lieu, **Samedi 21** courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: Rue du Rocher 12.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 2386-1

Les membres de la **Fraternité** sont priés d'assister, Dimanche 22 courant, à 9 heures du matin, au convoi funèbre de Monsieur **François Maillard**, leur collègue. (N° M^o 183.) — Domicile mortuaire: Rue Léopold Robert 32 A. 2391-1 LE COMITÉ.

Les membres de la **Société française philanthropique et mutuelle** sont priés d'assister, Dimanche 22 Juin 1884, à 9 heures du matin, au convoi funèbre de M. **François Maillard**, leur Collègue. 2392-1 LE COMITÉ.